

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°84/2025 INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil à 19H15 et accueille les nouveaux conseillers municipaux élus. Suite aux élections municipales complémentaires partielles des 12 et 19 octobre 2025 le conseil municipal est réputé complet et le tableau est déterminé comme suit :

Maire	Emile OLIGER
1 ^{ere} adjointe au maire	Christiane FABING
2 ^{ème} adjoint au maire	Albert ROTH
conseiller municipal	Alexandre KIRSCH
conseiller municipal	Antoine BERND
conseiller municipal	Jean-Luc CRAMER
conseillère municipale	Sonia FABING
conseillère municipale	Marianne HUTH
conseillère municipale	Martine COUPEZ
conseiller municipal	Norbert ZAHM
conseillère municipale	Messaouda ZIGHA

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°85/2025 Désignation du/de la secrétaire de séance

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Christiane FABING pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le **quorum** est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°86/2025 Approbation du PV de la séance du 03 octobre 2025

VOTANTS : 5		POUR : 5		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
-------------	--	----------	--	------------	--	----------------

M. le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 03/10/2025.

Concernant la DCM 78/2025, une modification est à apporter. Après vérification, la mise à jour du logiciel Geochasse cadastrale a bien été prise en compte mais pas l'indice de fermage 2024 constatant une augmentation de 5,23 %

La somme à répartir aux différents propriétaires n'est pas de 0,17092700€ comme indiquée mais bien **0,17986646 € par are** (7 106,20 euros à répartir pour 39 508,20 ares = 0,1798664581 arrondi à 0,17986646 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 03 octobre mentionnée,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du **03 octobre 2025** et autorise Monsieur le Maire et la Secrétaire de séance à signer le registre

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°87/2025 Modification des Commissions municipales

VOTANTS : 11		POUR : 7		CONTRE : 0		ABSTENTION : 4
--------------	--	----------	--	------------	--	----------------

Mme COUPEZ, M. CRAMER, Mme HUTH et Mme ZIGHA s'abstiennent.

En application de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire propose au Conseil Municipal la formation de Commissions qui seraient chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'Administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le **Maire qui en est le Président de droit.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création des Commissions suivantes:

1°) Commission des Travaux, Finances, Appel d'offres et Adjudication:

Titulaires	OLIGER EMILE	ROTH ALBERT
Suppléants:	BERND ANTOINE	KIRSCH ALEXANDRE

2°) Commission Auxiliaire de Sécurité:

Titulaires	BERND ANTOINE	ROTH ALBERT
-------------------	---------------	-------------

3°) Commission du Centre Communal d'Action Sociale:

Titulaires	FABING CHRISTIANE	
-------------------	-------------------	--

4°) Commission des Sports et Fêtes:

Titulaires	OLIGER EMILE	FABING CHRISTIANE	KIRSCH ALEXANDRE
-------------------	--------------	-------------------	------------------

5°) Commission consultative de chasse :

Titulaires	OLIGER EMILE	KIRSCH ALEXANDRE
-------------------	--------------	------------------

B. Désignation des délégués aux Comités des Syndicats :

Le Maire rappelle qu'en application des dispositions les délégués à la Communauté de Communes du Pays de Bitche et conformément à la délibération d'élection du Maire et des Adjoints, Le Maire est délégué titulaire et la 1^{ère} Adjointe, déléguée suppléante à la Communauté de Communes du Pays de Bitche. Il demande aux membres du Conseil Municipal de procéder à la désignation des autres délégués du Conseil appelés à siéger aux Comités des Syndicats, Associations et Commissions Intercommunales ci-dessous:

1°) Syndicat Intercommunal des Eaux de Waldhouse-Walschbronn:

Titulaires	OLIGER EMILE	ZAHM NORBERT
Suppléants:	ROTH ALBERT	BERND ANTOINE

2°) Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire "Vallée de la Horn":

Titulaires	OLIGER EMILE	FABING CHRISTIANE
Suppléants:	ROTH ALBERT	BERND ANTOINE

3°) Parc Naturel des Vosges du Nord (Sycoparc):

Titulaire	KIRSCH ALEXANDRE
------------------	------------------

4°) Association Mosellane d'Economie Montagnarde:

Titulaire	KIRSCH ALEXANDRE
------------------	------------------

5°) Association des Communes Forestières :

Titulaire	OLIGER EMILE
Suppléant	ROTH ALBERT

3. Autres délégués :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de procéder à la désignation des délégués ci-dessous:

1°) Délégué à la protection civile et chargé des questions de défense:

Titulaire	ROTH ALBERT
------------------	-------------

2°) Conseiller Communal des Orphelins:

Titulaire	FABING CHRISTIANE
------------------	-------------------

3°) Commissaire-Juré:

Titulaire	OLIGER EMILE
Suppléant	ROTH ALBERT

4°) Correspondant communal de sécurité routière :

Titulaire	ROTH ALBERT
-----------	-------------

5°) Délégué de l'intercommunalité Waldhouse-Walschbronn :

Titulaires	FABING CHRISTIANE
------------	-------------------

6°) Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges : COMCOM de Bitche

Titulaires	OLIGER EMILE	FABING CHRISTIANE
------------	--------------	-------------------

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



(Handwritten signatures in blue ink: one for Emile OLIGER and one for Christiane FABING)



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°88/2025 Election de nouveaux adjoints au maire

VOTANTS : 11		POUR : 7		CONTRE : 0		ABSTENTION : 4
--------------	--	----------	--	------------	--	----------------

Mme COUPEZ, M. CRAMER, Mme HUTH et Mme ZIGHA s'abstiennent et se retiennent observateurs.

En application de l'article L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales alinéa 4
« Après une élection partielle, le conseil municipal peut décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints. »

Monsieur le Maire propose le maintien des adjoints actuellement élus. Après en avoir délibéré, et procédé au vote | Pour : 7 , Abstention : 4

le Conseil Municipal décide de maintenir les adjoints actuellement en place.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le **quorum** est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°89/2025 Sortie de bien - Faucheuse

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante de la possibilité de vendre l'ancienne faucheuse Kuhn inutilisée depuis l'acquisition de l'épareuse.

Monsieur Heitzmann de l'entreprise Leichtnam Motoculture se porterait preneur.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente de ce bien à un tarif raisonnable et de tenir informer ledit conseil.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°90/2025 ADJUDICATION VENTE DE BOIS 2025

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante qu'il sera prochainement procéder à une vente de bois par adjudication en mairie, salle de réunion, semaine 46, le vendredi 14 novembre à partir de 19H00.

Le Conseil Municipal prend acte de la chose.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : **11**
Nombre de Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°91/2025 CELEBRATION DU 11 NOVEMBRE

Madame la Première Adjointe au maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante du dérouler de la commémoration du 11 novembre prochain.

10H30 Cérémonie religieuse
11H30 Célébration civile et militaire
avec remise de médailles aux anciens combattants

Suivi du vin d'honneur dans la salle communale

Le Conseil Municipal prend acte de la chose.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

Point N°92/2025 REPAS DES ANCIENS

Madame la Première Adjointe au maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante du dérouler du repas des anciens qui aura lieu le 13 décembre 2025 et présente également les idées de repas et de décorations.

Le Conseil Municipal prend acte de la chose.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°93/2025 ACHAT RIDEAUX MAIRIE ET SALLE

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire présente les devis de la société BERSHEIM pour l'acquisition de rideaux pour la Mairie et la Salle Polyvalente.

Devis 000671 pour la Mairie d'un montant de 2 750,00 € H.T.

Devis 000672 pour la salle des fêtes d'un montant de 3 237,00 € H.T.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer lesdits devis.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°94/2025 SUBVENTION FOOTBALL CLUB

VOTANTS : 11		POUR : 7		CONTRE : 4		ABSTENTION : 0
--------------	--	----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de recouvrir les subventions perçues par le Football Club de Waldhouse Walschbronn versées en début d'année car cet organisme a été mis en veille au 17 juillet 2025 dernier.

La somme à recouvrer est de trois mille euros (3 000,00 €) pour les saisons 2025/2026 / 2026/2027 et 2027/2028.

Mme COUPEZ, M. CRAMER, Mme HUTH et Mme ZIGHA expriment leur désapprobation et proposent que seules les subventions versées pour 2026 et 2027 soient recouvrées soit 2000,00 €.

Après délibération et vote, Pour : 7 Contre : 4, le Conseil municipal décide de :

- procéder au recouvrement des 3 000,00 € perçus par le Football Club de Waldhouse Walschbronn,
- charger Madame ZIGHA de demander la situation actuelle des comptes dudit Club pour en informer le conseil lors d'une prochaine séance de travail ;

Il est fait mention qu'en cas de remise en activité du Football Club de Waldhouse Walschbronn, des subventions pourront toujours être attribuées par la suite.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°95/2025 Numérotation Grand Rue – Entreprise Conrad

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu les articles L. 2121-30, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en oeuvre.

Considérant qu'il appartient également au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Considérant que la dénomination des voies est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales aux termes duquel « *dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté par arrêté du maire* ».

Considérant que la dénomination des rues de la commune est présentée au conseil municipal.

Le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et la numérotation des bâtiments

DECIDE :

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de procéder à la numérotation de l'immeuble de ce secteur et d'attribuer le numéro **58** ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération auprès des services de secours et autres administrations.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 31 octobre 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°96/2025 CREATION ET OUVERTURE DE POSTE AGENT D'ENTRETIEN

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en retraite d'office pour raison de limite d'âge de l'actuelle agente d'entretien.

Il est proposé aux membres du Conseil de créer un poste correspondant à compter du 1^{er} janvier 2026 comme suit :

Détails de l'offre

Famille de métiers

Architecture, bâtiment et logistique > **Hygiène et propreté des locaux**

Grade(s) recherché(s) : **Adjoint technique**

Métier(s) : **Chargé ou chargée de propreté des locaux**

Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires

([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : **Temps non-complet 3 à 5 heures/semaine**

Télétravail : Non | Management : Non | Expérience souhaitée : Débutant

Rémunération indicative : **Selon grilles indiciaires + rifseep**

Descriptif de l'emploi :

La Mairie de Waldhouse recrute un agent d'entretien (nettoyage) pour renforcer son équipe. L'agent d'entretien effectue seul ou sous le contrôle du responsable des équipes du service technique, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage, à l'entretien des surfaces, des locaux et des biens du patrimoine de la collectivité (Salle Communale, Foyer, Chapelle) et Mise à disposition pour l'entretien ponctuel de la station de pompage du Syndicat Intercommunal des Eaux de Waldhouse/Walschbronn.

Missions / conditions d'exercice :

Les missions principales sont les suivantes :

- Assurer le nettoyage et la désinfection régulière des locaux (murs, espaces vitrés, sols, installations sanitaires, mobilier et équipements de la cuisine et informatiques).

Missions complémentaires :

- Assurer ponctuellement le nettoyage des locaux les week-end et jours fériés lors des manifestations

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser la création de poste ci-dessus exposé ;
- Charger Monsieur le Maire d'en faire publication auprès du Centre de Gestion de la Moselle par le biais d'Emploi-Territorial ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- Charger Monsieur le Maire de recruter parmi les candidatures présentées, l'adjoint technique qui remplira les conditions requises.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 31 octobre 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°97/2025 INVENTAIRE DE LA SALLE COMMUNALE

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire donne la parole à Mme la Première Adjointe.

Madame FABING Christiane rappelle la nécessité de faire un inventaire des biens présents dans la Salle Communale.

Après délibération et à l'unanimité il est convenu de fixer courant janvier 2026 une journée pour faire ledit inventaire. Monsieur Jean-Luc CRAMER se propose de participer.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°98/2025 LOGEMENT N° 7

VOTANTS : 11	POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la prochaine vacance du logement n°7 sis au 15 Rue du Stade, 1^{er} étage suite à la déclaration de congés de l'actuelle locataire en date du 1^{er} Novembre 2025.

Le loyer actuel de 442,33 € sera revu en fonction du tableau IRL publié par l'Insee pour le 4^{ème} trimestre 2025.

Après délibération, le conseil approuve la chose et charge Monsieur le Maire de procéder à la publicité de vacance par voie d'affichage et numérique.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : **11**
Nombre de Conseillers en fonction : **11**

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

DCM N°99/2025 CONTRATS AIDES

VOTANTS : 11		POUR : 11		CONTRE : 0		ABSTENTION : 0
--------------	--	-----------	--	------------	--	----------------

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil de la situation de l'agent technique engagé par CUI dont le contrat arrivant à son terme.

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de cette personne pour la commune et de la situation dans laquelle il se trouve pour un éventuel emploi pérenne ou de saisonnier. Il serait possible de reconduire un contrat à mi-temps en fonction des aides éventuelles proposées par l'Etat et France Travail.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de charger Monsieur le Maire de procéder à la recherche de toute aide éventuelle et d'en informer le conseil lors d'une prochaine séance de travail.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert – KIRSCH Alexandre – BERND Antoine – CRAMER Jean-Luc – FABING Sonia – HUTH Marianne – COUPEZ Martine – ZAHM Norbert – ZIGHA Messaouda.

POINT N°100/2025 COURRIER - ECOULEMENT

Monsieur le Maire informe le retrait de ce point.

Les membres du conseil prennent acte de la chose.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 31 octobre 2025
Transmis au Représentant de l'Etat le 31 octobre 2025

En Mairie, le 31 octobre 2025

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING